

**Compte rendu de la réunion du conseil municipal**  
**en date du 24 novembre 2020**

Le vingt quatre novembre deux mille vingt, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Isabelle SIAU.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 16 novembre 2020

**PRESENTS** : Isabelle SIAU, Pierre MONOD, Françoise PEYROUZET, Alain PELISSIER, Mathias ALETRU, Marilyne BEAUDONNET, Guy BUSSON, René GALLARD, Jérôme MEUNIER, Jean-Claude NAUDINAT, Nathalie RUIZ, Béatrice SOULET.

**ABSENTS EXCUSES** : Fanny EHRHARDT, Brigitte FOURNIL, Adeline PALANQUE.

**PROCURATION** : Mme Adeline PALANQUE a donné procuration à Mme Isabelle SIAU

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : Mme Maryline BEAUDONNET été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

**1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13 OCTOBRE 2020 :**

Le compte rendu du conseil municipal du 13 octobre 2020 est adopté sans observation.

**2- COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU MAIRE**

a) Déclaration d'intention d'aliéner

Mme Siau fait part des ventes qui ont eu lieu sur la commune.

**3- DOMAINE ET PATRIMOINE**

3-1 Aliénations

a) Maison Poustis

Mme le Maire propose de vendre l'immeuble au prix de 60 000 euros, les frais annexes (notaires et autres) sont à la charge de l'acquéreur.

Délibération à l'unanimité

**4- PERSONNEL**

4-1 Personnel titulaire

a) Création d'emploi

Mme le Maire propose :

- la création à compter du 1er janvier, d'un emploi permanent à temps complet d'attaché territorial
- la suppression de l'emploi de rédacteur principal de 1ère classe (occupé par l'agent qui sera promu) lorsque l'agent aura été titularisé dans le nouveau grade.
- la suppression de l'emploi d'attaché principal

Délibération à l'unanimité

**5- INSTITUTION ET VIE POLITIQUE**

5-1 Désignation de représentants

a) Création d'une commission technique

Mme le Maire propose de créer une commission technique qui aura pour mission d'aider l'adjoint en charge du technique dans les différentes tâches qui lui sont dévolues. M. ALETRU Mathias, M. BUSSON Guy, M. GALLARD René composeront cette commission technique.

Délibération à l'unanimité

b) Commission MAPA

Madame le Maire précise qu'elle souhaite une assistance technique et d'aide à la décision, lors de l'élaboration des mapa.

Par conséquent, il est proposé de créer une « commission MAPA » concernant l'aménagement du cœur de village : tranche 3 – RD 818 et RD 33.

M. PELISSIER Alain, M. MONOD Pierre, M. BUSSON Guy, sont candidats au poste de titulaire

Mme PEYROUZET Françoise, M. ALETRU Mathias, M. NAUDINAT Claude sont candidats au poste de suppléants

Délibération à l'unanimité

#### 5-2 Intercommunalité

##### a) PLUI – Transfert de compétence

Reporté ultérieurement

### 6- FINANCES PUBLIQUES

#### 6-1 Décisions modificatives

##### a) Budget de la commune – décisions modificatives

DM n°5 : logiciels - 3D Ouest – prélèvement automatique et cloud

Compte 2051 opni : + 570 €

Compte 21318 chapitre opni : - 570 €

DM n°6 : Triflash

Compte 2182 (inventaire 220) : + 850 €

Compte 2135 op 56 : - 850 €

DM n°7 : Panneaux voirie

Compte 2152 opni : + 270 €

Compte 2152 op 56 : - 270 €

DM n°8 : Projet voirie – 3ème tranche

Compte 2152 op 55 : + 13 000 €

Compte 21312 op 58 : - 1 008 €

Compte 21318 op 58 : - 10 992 €

Compte 2111 op 56 : - 1 000 €

DM n°9 : Guirlande de Noël

Compte 21538 opni : + 218 €

Compte 2135 op 56 : - 218 €

DM n°10 : Coffret de chantier – marchés

Compte 2158 opni : + 467 €

Compte 2111 op 56 : - 467 €

DM n°11 : Caméras et grille mairie

Compte 2135 opni : + 2479 €

Compte 21318 opni : - 2479 €

Délibération prise à l'unanimité

#### 6-2 Subventions

##### a) Projet cœur de village – tranche 3 : Plan de financement

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat nous a octroyé une subvention pour les travaux coeur de village. L'Etat a demandé que le conseil municipal délibère sur le plan de financement en intégrant cette donnée.

**MONTANT DU PROJET :** 180 954,55 € HT

**DEPENSES HT :** 180 954,55 €

Rue des déportés : 98 454,55 € HT

Avenue du puits artésien : 82 500 € HT

**RECETTES :** 180 954,55 €

- Conseil Départemental 53 582,00 € (30 % sur un montant de 178 605 euros – décision du 20/05/2020)

- Etat 63 334 € (35 % - décision oct 2020)

- Région 18 458 € (10 % - décision 16/10/2020)
  - Autofinancement commune 45 580,55 € (25 %)
- Délibération prise à l'unanimité

b) Demande de subvention : Eglise, accessibilité et voirie

Il est proposé de déposer un dossier de subventions pour :

- Travaux d'accessibilité : Montant des travaux : 18 572,61 € HT
- Demande de subventions
- Etat : 5572€
  - Département : 5572 €
  - Région : 3714 €

- Voirie Ch de la planque et de la lèze : Montant des travaux : 25 682 €
- Demande de subventions
- Etat : 7704 €
  - Département : 7704 €

Délibération prise à l'unanimité

6-3 Divers

a) Sinistre tempête Alex - Dons

Face à l'ampleur de la catastrophe qui a ravagé de nombreux territoires des Alpes Maritimes, suite au passage de la tempête Alex, l'AMA – Association des Maires de l'Aude invite les collectivités à témoigner de leur solidarité et à apporter leur soutien aux communes meurtries par les intempéries du 2 octobre dernier.

Mme le Maire propose d'effectuer un don de 150 euros.

Délibération prise à l'unanimité

## **7- AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES**

### 7-1 Aménagement du territoire

a) Accessibilité – demande de prorogation

La loi de 2005 imposait la mise en accessibilité des bâtiments publics pour 2015. Face à un retard considérable, les communes ont pu établir un Ad'AP - agenda d'accessibilité programmée qui permettait d'échelonner les travaux. La commune a fait ce choix et elle a établi un échéancier sur 3 ans qui se terminait en 2018.

Mme le Maire, après avoir pris attache auprès des services de la DDTM, demande une prorogation d'un délai d'un an pour réaliser les travaux restant sur l'année 2021.

Délibération prise à l'unanimité

b) création d'un marché et de son règlement

Dans le cadre de la commission vie locale, il a été émis l'idée de créer un marché local.

Un règlement a été établi et il est prévu qu'il se tienne le vendredi de 16h à 19h en hiver et de 16h à 20h en été.

La date de démarrage est prévue pour le 11 décembre 2020.

Mme le Maire fait lecture du règlement du marché

Délibération prise à l'unanimité pour la création et le règlement

### 7-2 Autres

a) Piscine - convention

Chaque année les enfants de l'école vont à la piscine.

Il convient de signer la convention qui lie la mairie et le centre aquatique.

Délibération prise à l'unanimité

## **8- QUESTIONS DIVERSES**

### - Licence IV

Mme le Maire rappelle qu'un contrat a été signé entre le bar ô moulin et la mairie pour la location de la licence IV. Le tarif pour l'année 2020 (commencement au 17/09/2020) est de 23,33 euros pour septembre et 50 euros pour les mois suivants. Mme le Maire a décidé à titre exceptionnel, suite au confinement engendrant un manque d'activité pour le commerçant, de reporter le paiement de l'année 2020 à janvier 2021.

### - référents quartiers

Madame le Maire propose de mettre en place une relation plus directe et plus proche des habitants par la création de conseils consultatifs de secteurs qui permettra de favoriser la démocratie participative dans notre commune.

La loi démocratie de proximité du 27 février 2002 permet au conseil municipal de créer des comités consultatifs. Compte tenu de ces éléments Madame le maire propose la mise en place de référents de quartiers composés de conseillers municipaux et de citoyens volontaires.

Un découpage de la commune est proposé et sera envoyé à tous les conseillers.

- Travaux

- Travaux réalisés par des entreprises :

- Entreprise Véolia est intervenue sur des fuites : Fournayrac et rue du calvaire
- Entreprise Chilon : Mise en service de la chaudière cantine
- Entreprise Vallez : place monier – finition du bitume

- Travaux réalisés par les agents :

- Entretien des espaces verts : ramassage des feuilles
- Entretien du monument aux morts, des cimetières
- Mise en place des sapins – livraison prévue le 27/11
- Enlèvement des déchets entreposés chemin de la tour
- Préparation des éclairages de Noël
- Taille des muriers

- Ecole et Communication

- Réalisation en cours d'un calendrier qui sera distribué en décembre
- Distribution des colis en décembre
- Lotissement de la chamoise – explication du tri en présence de l'ambassadrice du SMICTOM
- Encombrants – prévoir des affiches
- Conseil d'école : reporté au lundi 30/11 à 16h30

- Urbanisme

- Visite du Tréboul en présence de la technicienne du Fresquel
- Chemin de l'obit et chemin de la planque : prévoir une sensibilisation auprès des agriculteurs pour laisser une bande enherbée et recalibrer le ruisseau chemin de la Planque avant sa réfection
- Travail en cours pour entamer une modification simplifiée du PLU.

La séance est levée à 20h45